

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE LUNDI 16 FÉVRIER 2026 À 19H30, AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, SITUÉ AU 85, RUE D'OXFORD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance sont présents : mesdames les conseillères/messieurs les conseillers Carl Hurtubise, Sylvain Morin, Marc Girard Alleyn, Isabelle Minier, Alexandre Turcotte, Natacha Thibault formant quorum sous la présidence de madame Mélanie Villeneuve, mairesse.

Autre(s) présence(s) : Madame la directrice générale, Christine Ménard, et Monsieur le greffier, Yvan Laberge.

Après vérification du quorum, madame Mélanie Villeneuve, mairesse, déclare la séance ordinaire du 16 février 2026 ouverte.

### **RAPPORT MENSUEL DU CONSEIL**

#### **Madame la mairesse Mélanie Villeneuve**

- 21 janvier, atelier sur la planification stratégique à la MRCVR
- 22 janvier, séance du conseil de la MRCVR
- 27 janvier, planification stratégique à la MRCVR
- 28 janvier, Formation rôle des élus
- 28 janvier, CA de la RIPRSL
- 29 janvier, Formation éthique et déontologie
- 30 janvier, Rencontre avec le promoteur le Patriote 2020
- 30 janvier, Chantier sur la fiscalité et les finances municipales comme membre du Caucus des municipalités de la Métropole de l'Union des municipalités du Québec
- 3 février, atelier sur la planification stratégique à la MRCVR
- 5 février, rencontre de la région de biosphère
- 6 février, en remplacement de la préfète, CA de la TCRM
- 9 février, planification stratégique à la MRCVR
- 10 février, Réunion des maires et mairesses de la couronne Sud pour la nomination de membre du CA d'exo
- 10 février, CA de l'ORHVR
- 11 février, dîner tournant organisé par la CDCVR
- 12 février, CA de la RISIVR

#### **Monsieur le conseiller Carl Hurtubise**

- 20 janvier - CCU
- 26 janvier - CAUCUS
- 28-29 janvier - Formation nouveaux élus FMQ
- 2 février - Plénier
- 5 février - Journée BIEAUSPHÈRES à Pointe-Valaine
- 9 février - Plénier

#### **Monsieur le conseiller Sylvain Morin**

- 28-29 janvier - Formation des élus
- 31 janvier - Plaisirs d'hiver
- 2 février - Plénier
- 9 février - Plénier
- 11 février - Commission des finances

#### **Monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn**

- 27 janvier - Comité du patrimoine
- 9 février - Plénier
- 11 février - Commission des finances

- Rencontres citoyennes

**Madame la conseillère Isabelle Minier**

- Semaine de la persévérance scolaire
- Rencontres citoyennes
- 27 janvier - Comité du patrimoine
- 28-29 janvier - Formation des élus
- 2 février - Plénier
- 9 février - Plénier

**Monsieur le conseiller Alexandre Turcotte**

- 28-29 janvier - Formation des élus
- 28 janvier : RAEVR régie assainissement de l'eau de la vallée du Richelieu
- 2 février - Plénier
- 5 février - Journée BIEAUSPHERES à Pointe-Valaine
- 7 février - Plaisirs d'hiver
- 9 février - Plénier
- 11 février - Comité de gouvernance des comités
- Rencontres citoyennes

**Madame la conseillère Natacha Thibault**

- 20 février : RIEVR Régie intermunicipale de l'eau de la vallée du Richelieu
- 28 janvier : RAEVR régie assainissement de l'eau de la vallée du Richelieu
- 31 janvier : Plaisirs d'hiver
- 4 février : Table jeunesse
- 9 février : Plénier publique
- 11 février : Comité de gouvernance des comités

**RÉSOLUTION  
2026-02-059**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La séance est ouverte à 19 h 31.

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Morin :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

- 1.1 Rapport mensuel du conseil
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

**2. Première période de questions**

**3. Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 janvier 2026
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 2 février 2026
- 3.3 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville d'Otterburn Park tenue le 20 janvier 2026
- 3.4 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil local du patrimoine dans la Ville d'Otterburn Park tenue le 27 janvier 2026

4. **Avis de motion**

5. **Règlementation**

6. **Administration générale**

- 6.1 Union des municipalités du Québec (UMQ) - Assises 2026 - Participation et inscription des membres du conseil municipal
- 6.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de membres du conseil municipal
- 6.3 Dépôt du rapport d'audit portant sur la gestion des permis et des certificats - Commission municipale du Québec
- 6.4 Approbation du règlement numéro 29-26 de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu
- 6.5 Appui à la RIPRSL - demande de révision de la décision concernant la fin du financement Violence Conjugale et Intra-familiale - Demande au MSP
- 6.6 Embauche – Directeur territoire et environnement
- 6.7 Dépôt - Liste d'embauche Responsable à l'intégration camp de jour et responsable camp de jour
- 6.8 Mandat Relais Expert-Conseil
- 6.9 Addenda - Entente intervenue entre la Ville et Patriote 2020 inc. - Autorisation de signature
- 6.10 Addenda - Entente intervenue entre la Ville et 9376-7614 Québec Inc. - Autorisation de signature

7. **Finances**

- 7.1 Acceptation des déboursés pour la période du 20 janvier 2026 au 17 février 2026

8. **Développement et mise en valeur du territoire**

- 8.1 Demande de PIIA pour autoriser les travaux de rénovations d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 3 952 029 dans le but de modifier les dimensions de 4 fenêtres sur les façades avant et latérale gauche. - 227, rue du Prince-Albert
- 8.2 Nomination au comité consultatif d'urbanisme dans la Ville d'Otterburn Park pour la période du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2027

9. **Travaux publics**

- 9.1 Acquisition de la plateforme X-Telia pour la lecture des compteurs d'eau – Octroi de contrat
- 9.2 Contrat d'audit technique de 14 bâtiments municipaux – Octroi de contrat
- 9.3 Disposition de biens – Service des travaux publics

10. **Famille, culture et loisir**

- 10.1 Demande de reconnaissance – Troupe de théâtre Des beaux parleurs
- 10.2 Demande d'aide financière – Connexion Nature

11. **Environnement**

12. Sécurité aux citoyens
13. Affaires nouvelles
14. Deuxième période de questions
15. Levée de la séance

#### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la première période de questions mis à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal. Mme la Mairesse accepte que M. Stéphane Grignon pose une question sur les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil. Cette question est posée et répondue entre 19 h 40 et 19 h 42.

#### **RÉSOLUTION 2026-02-060 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 JANVIER 2026**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise, appuyé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 janvier 2026, tel que rédigé.

#### **RÉSOLUTION 2026-02-061 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 FÉVRIER 2026**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par madame la conseillère Natacha Thibault, appuyé par madame la conseillère Isabelle Minier :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 2 février 2026, tel que rédigé.

#### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DANS LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE 20 JANVIER 2026**

Est déposé le procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville d'Ottburn Park tenue le 20 janvier 2026.

#### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE DANS LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE 27 JANVIER 2026**

Est déposé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil local du patrimoine dans la Ville d'Ottburn Park tenue le 27 janvier 2026.

#### **RÉSOLUTION 2026-02-062 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC- ASSISES 2026 - PARTICIPATION ET INSCRIPTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** que l'Union des municipalités du Québec a lancé une invitation aux élus à s'inscrire et participer, les 13, 14 et 15 mai 2026, au Centre des congrès de Québec, à ses 104<sup>e</sup> assises annuelles sous le thème « urgence d'agir »;

**CONSIDÉRANT** la programmation diversifiée et enrichissante, en présence d'experts chevronnés du domaine municipal;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par madame la conseillère Isabelle Minier, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

**QUE** la Ville autorise monsieur le conseiller Carl Hurtubise et la mairesse madame Mélanie Villeneuve à s'inscrire et participer aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront du 13 au 15 mai 2026, à Québec, et autorise le paiement des frais d'inscription de 890,00 \$, plus les taxes, par participant;

**QUE** toutes les autres dépenses inhérentes à cette activité, tel que le transport, l'hébergement et les repas, leurs soient remboursées sur présentation des pièces justificatives, le cas échéant;

**QUE** les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-110-00-346-CONSEIL-CONGRÈS.

#### **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, Carl Hurtubise et Sylvain Morin déposent, à la présente séance, leur déclaration des intérêts pécuniaires et le conseil en prend acte.

#### **DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT PORTANT SUR LA GESTION DES PERMIS ET DES CERTIFICATS - COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**

Conformément à la Loi sur la Commission municipale, la lettre du 3 février 2026 de la vice-présidente à la vérification de la Commission municipale transmettant sa deuxième appréciation quant à l'application des recommandations ayant été formulées à la Ville d'Otterburn Park, dans le cadre de l'audit portant sur la gestion des permis et certificats dont le rapport a été déposé le 20 mai 2020, doit être déposée à la première séance du conseil municipal qui suit sa réception.

Cette lettre est donc déposée à la présente séance du conseil municipal.

#### **RÉSOLUTION 2026-02-063**

#### **APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 29-26 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU**

**CONSIDÉRANT** que la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu a pour mission d'approvisionner en eau potable le territoire des municipalités sous sa juridiction;

**CONSIDÉRANT** que pour respecter ses obligations, la Régie doit procéder à la réalisation de travaux d'installation d'une conduite maitresse d'eau potable à McMasterville;

**CONSIDÉRANT** que les travaux et les frais de service professionnels sont évalués à 9 960 000 \$;

**CONSIDÉRANT** que, conséquemment, le Conseil de la Régie a adopté le règlement numéro 29-26, intitulé : « Règlement numéro 29-26 décrétant une dépense de 9 960 000 \$ et un emprunt de 9 960 000 \$ pour la réalisation de travaux d'installation d'une conduite maitresse d'eau potable à McMasterville »;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par madame la conseillère Natacha Thibault, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

**QUE** le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park approuve le règlement numéro 29-26 de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, intitulé : « Règlement numéro 29-26 décrétant une dépense de 9 960 000 \$ et un emprunt de 9 960 000 \$ pour

la réalisation de travaux d'installation d'une conduite maitresse d'eau potable à McMasterville ».

**RÉSOLUTION  
2026-02-064**

**APPUI À LA RIPRSL - DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION CONCERNANT LA FIN DU FINANCEMENT VIOLENCE CONJUGALE ET INTRA-FAMILIALE - DEMANDE AU MSP**

**CONSIDÉRANT** qu'en date du 28 janvier 2026, la Régie internunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) a adopté la résolution CA-26-332 afin de dénoncer la fin du financement Violence Conjugale et Intra-familiale-Demande au MSP;

**CONSIDÉRANT** qu'en date du 17 décembre 2021, la Régie s'est vu accorder une subvention de 377 000 \$ pour les exercices financiers compris entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2024, par le ministère de la Sécurité publique (MSP), pour la mise en place d'un sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale;

**CONSIDÉRANT** que le 1er août 2024, ladite subvention a été renouvelée pour un montant de 290 000 \$ pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** que le nombre de dossiers impliquant de la violence conjugale est en hausse constante;

**CONSIDÉRANT** que les dossiers sont de plus en plus complexes et impliquent plusieurs intervenants;

**CONSIDÉRANT** que le sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale est activement impliqué sur différents comités notamment celui sur le filet de sécurité;

**CONSIDÉRANT** l'efficacité démontrée par le travail du sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale ainsi que l'expertise pointue qu'il a développée;

**CONSIDÉRANT** l'importance du rôle du sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale dans l'accompagnement des victimes tout au long du processus d'enquête ainsi qu'au tribunal;

**CONSIDÉRANT** que les sergents-détectives coordonnateurs en matière de violence conjugale sont devenus une référence en matière d'enquête en cette matière;

**CONSIDÉRANT** que malgré les retombées positives de ce projet sur le terrain, la Régie a été informée de la fin du financement à compter du 31 mars 2026;

**CONSIDÉRANT** que cette coupure de financement unilatérale par le MSP met la pérennité dudit projet en péril;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise, appuyé par madame la conseillère Natacha Thibault :

**QUE** la Ville d'Otterburn Park appuie la RIPRSL dans ses démarches auprès du MSP pour qu'il revoit cette décision unilatérale et pour qu'il poursuive le financement du poste de sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale;

**D'ACHEMINER** la présente résolution au ministre de la Sécurité publique et au ministre de la Justice.

**RÉSOLUTION  
2026-02-065**

**EMBAUCHE – DIRECTEUR TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT** qu'un appel de candidatures a dûment été lancé afin d'embaucher un nouveau directeur territoire et environnement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale dans le rapport RH présenté le 16 février 2026;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise :

**QUE** le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur Sylvain Lacoste à compter du 9 mars 2026 au poste de directeur territoire et environnement;

**QUE** le traitement et autres conditions de travail soient fixés conformément au rapport RH 2026-06 et à la politique établissant les conditions générales du travail des employés cadres qui lui sont applicables, le cas échéant;

**QUE** la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale et assistante-greffière soient et sont autorisés à signer un contrat de travail avec Sylvain Lacoste conformément à ce qui précède.

#### **DÉPÔT - LISTE D'EMBAUCHE RESPONSABLE À L'INTÉGRATION CAMP DE JOUR ET RESPONSABLE CAMP DE JOUR**

Est déposée par la directrice générale, la liste d'embauche de la responsable à l'intégration du camp de jour et des responsables du camp de jour, et ce, conformément au Règlement 441 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

#### **RÉSOLUTION 2026-02-066**

#### **MANDAT - RELAIS EXPERT-CONSEIL**

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la coordonnatrice ressources humaines et de la directrice générale dans le rapport RH 2026-01;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Sylvain Morin, appuyé par madame la conseillère Natacha Thibault :

**QUE** la Ville autorise un mandat à Relais Expert-conseil afin d'offrir un programme leadership;

**QUE** la Ville autorise pour ce mandat une dépense de 41 983,01 \$;

**QUE** les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-160-00-454 - RH Formation.

#### **RÉSOLUTION 2026-02-067**

#### **ADDENDA - ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA VILLE ET LE PATRIOTE 2020 INC. - AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT** que Le Patriote 2020 inc. souhaite installer des clôtures de 5 pieds au lieu de 6 pieds;

**CONSIDÉRANT** que Le Patriote 2020 inc. désire installer des clôtures noires au lieu de brunes afin d'avoir une uniformité avec les clôtures des citoyens;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Chef de division du Service d'urbanisme formulée dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal et datée du 5 novembre 2025;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte, appuyé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise :

**QUE** la Ville accepte toutes les modifications apportées par Le Patriote 2020 inc. à l'entente initiale et autorise la mairesse, ou en son absence le maire suppléant et le greffier, ou en son absence la directrice générale et assistante-greffière à signer pour et au nom de la Ville, l'addenda à l'entente intervenue entre la Ville et Le Patriote 2020 inc.

**RÉSOLUTION  
2026-02-068**

**ADDENDA - ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA VILLE ET 9376-7614 QUÉBEC INC.  
- AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT** que 9376-7614 Québec inc. souhaite installer des clôtures de 5 pieds au lieu de 6 pieds;

**CONSIDÉRANT** que 9376-7614 Québec inc. souhaite installer des clôtures noires au lieu de brunes;

**CONSIDÉRANT** que 9376-7614 Québec inc. souhaite installer une clôture en acier galvanisé au lieu d'une clôture brune au pourtour du lot 6 405 552;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Chef de division du Service d'urbanisme formulée dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal et datée du 5 novembre 2025;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

**QUE** la Ville accepte toutes les modifications apportées par 9376-7614 Québec Inc. à l'entente initiale et autorise la mairesse, ou en son absence le maire suppléant et le greffier, ou en son absence la directrice générale et assistante-greffière à signer pour et au nom de la Ville, l'addenda à l'entente intervenue entre la Ville et 9376-7614 Québec Inc.

**RÉSOLUTION  
2026-02-069**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 20 JANVIER 2026 AU 17  
FÉVRIER 2026**

**CONSIDÉRANT** que la Chef de division finances et trésorière soumet le registre des déboursés à l'approbation du conseil municipal;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par madame la conseillère Isabelle Minier :

**D'APPROUVER** les déboursés pour la période du 20 janvier 2026 au 17 février 2026, tels que ci-après :

**Déboursés déjà versés:**

Chèques nos 22928 à 22974 275 212.15 \$

Liste des dépôts directs nos 507014 à 507100 1 864 613.60 \$

Liste des prélèvements nos 8244 à 8272 17 928.32 \$

Paies 243 782.78 \$

**Déboursés à venir:**

Chèques nos 22975 à 22975 600.96 \$

Liste des dépôts directs nos à 507101 à 507105 8 225.89 \$

**TOTAL DES DÉBOURSÉS 2 410 363.70 \$**

**RÉSOLUTION  
2026-02-070**

**DEMANDE DE PIIA POUR AUTORISER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE SUR LE LOT 3 952 029 DANS LE BUT DE MODIFIER LES DIMENSIONS DE 4 FENÊTRES SUR LES FAÇADES AVANT ET LATÉRALE GAUCHE - 227, RUE DU PRINCE-ALBERT**

**CONSIDÉRANT** le dépôt d'une demande d'approbation d'un PIIA en date du lundi, 5 janvier 2026;

**CONSIDÉRANT** que les fenêtres seront de couleur noire, soit de la même couleur que celle des fenêtres actuelles;

**CONSIDÉRANT** que 4 fenêtres seront agrandies;

**CONSIDÉRANT** que le tout est en référence aux documents fournis par le requérant de la demande;

**CONSIDÉRANT** que le projet d'autoriser les travaux de rénovation d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 3 952 029 dans le but de modifier les dimensions de 4 fenêtres sur les façades avant et latérale gauche respecte les objectifs et critères établis au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 435;

**CONSIDÉRANT** la recommandation numéro CCU\_2026-003 du comité consultatif d'urbanisme formulée dans le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi, 20 janvier 2026 et dont un extrait est annexé à la présente résolution;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Morin :

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 3 952 029 dans le but de modifier les dimensions de 4 fenêtres sur les façades avant et latérale gauche.

**RÉSOLUTION  
2026-02-071**

**NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DANS LA VILLE D'OTTERBURN PARK POUR LA PÉRIODE DU 1 JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2027**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un membre siégeant au comité consultatif d'urbanisme pour la période du 17 février 2026 au 31 décembre 2027, conformément au Règlement numéro 445 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville d'Otterburn Park;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la directrice générale formulée dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal et datée du 29 janvier 2026;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Morin :

**QUE** le conseil municipal nomme Antoine Baril à titre de membre-citoyen du comité consultatif d'urbanisme pour la période du 17 février 2026 au 31 décembre 2027.

**RÉSOLUTION  
2026-02-072**

**ACQUISITION DE LA PLATEFORME X-TELIA POUR LA LECTURE DES COMPTEURS D'EAU – OCTROI DE CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du chargé de projet au Service des travaux publics formulée dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal et datée du 22 janvier 2026;

**IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES VOIX**, tel que proposé par monsieur le conseiller Sylvain Morin, appuyé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise :

**QUE** la Ville octroie le contrat d'acquisition de la plateforme X-Telia pour la lecture des compteurs d'eau, à l'entreprise X-Telia, pour un montant de 16 162,15 \$, taxes applicables incluses et conformément aux termes et conditions fixés par la Ville;

**QUE** les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire Excédent de fonctionnement.

**RÉSOLUTION  
2026-02-073**

**CONTRAT D'AUDIT TECHNIQUE DE 14 BÂTIMENTS MUNICIPAUX – OCTROI DE CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du chargé de projet au Service des travaux publics formulée dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal et datée du 22 janvier 2026;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

**QUE** la Ville octroie le contrat d'audit technique de 14 bâtiments municipaux, à l'entreprise Tbmastro inc., pour un montant de 32 767,88 \$, taxes applicables incluses et conformément aux termes et conditions fixés par la Ville;

**QUE** les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire Excédent de fonctionnement.

**RÉSOLUTION  
2026-02-074**

**DISPOSITION DE BIENS – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** la recommandation formulée par le contremaitre dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal en date du 28 janvier 2026;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par madame la conseillère Isabelle Minier, appuyé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise :

**QUE** le conseil municipal autorise le Service des travaux publics à disposer, conformément à la Loi, de la camionnette DODGE DAKOTA 2007, rouge, no. de série 1D7HW28K37S157206 par enchère publique;

**QUE** le produit de la vente soit affecté au poste budgétaire 01-271-00-000 - Cession d'actifs.

**RÉSOLUTION  
2026-02-075**

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE – TROUPE DE THÉÂTRE DES BEAUX PARLEURS**

**CONSIDÉRANT** la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de la Ville;

**CONSIDÉRANT** la demande de reconnaissance à titre d'organisme déposée par Troupe de théâtre Des beaux parleurs;

**CONSIDÉRANT** que cet organisme sans but lucratif a pour mission, notamment, de viser à faire pratiquer les arts de la scène par les résidents de la Vallée du Richelieu et à les pratiquer pour ceux-ci;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Chef de division du Service du loisir et de la culture formulée dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal et datée du 12 janvier 2026;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par madame la conseillère Isabelle Minier, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

**QUE** la Ville accorde à Troupe de théâtre Des beaux parleurs, le statut d'organisme reconnu, catégorie régionale, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de la Ville d'Otterburn Park.

**RÉSOLUTION  
2026-02-076**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CONNEXION NATURE**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière reçue à la Ville par l'organisme Connexion Nature;

**CONSIDÉRANT** que la mission de cet organisme à but non lucratif consiste notamment à protéger, restaurer et encourager la découverte des milieux naturels de la Région de biosphère du mont Saint-Hilaire et que cet organisme œuvre à créer des collectivités dynamiques, viables et plus naturelles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Chef de division du Service du loisir et de la culture formulée dans sa fiche de présentation adressée aux membres du conseil municipal et datée du 2 février 2026;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Morin :

**QUE** la Ville verse un montant de 300 \$ à l'organisme Connexion Nature à titre d'aide financière;

**QUE** les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-701-20-959 - LOISIRS - AIDE FINANCIÈRE.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des personnes ont consigné leur nom au registre pour la deuxième période de questions mis à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal. Ces personnes ont posé les questions suivantes entre 20 h 09 et 20 h 18 :

- **Monsieur Stéphane Grignon** : Bureau du citoyen - Délai de réponse;
- **Monsieur Christian Roy** : Règlement - Certificat de localisation – Administration.

La mairesse, Madame Mélanie Villeneuve, procède à la lecture des demandes suivantes reçues par courriel, fournit des explications et mentionne le suivi, s'il y a lieu, qui sera accordé :

- **Madame Laura Christine Gaspar** ainsi que **Messieurs Yann Larose** et **Matthew Atkinson** : Partenariat avec la Ville;
- **Madame Suzanne Smith** : Réunion du comité sur l'environnement.

**RÉSOLUTION  
2026-02-077**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Allyn, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Morin :

**QUE** la présente séance soit et est levée à 20 h 24.

  
\_\_\_\_\_  
Mélanie Villeneuve, mairesse

  
\_\_\_\_\_  
Yvan Laberge, greffier